

gnons de mon troubadour, je continuerai à dire de la façon la plus simple ce qu'il chantait si bien, et voici le troisième couplet :

Tu te maries, ma fille ;
 Tu laisses ta famille
 Et tous les agréments
 Avec les jeunes gens.
 Faut rester au logis
 Avec votre mari ;
 Faut garder la maison
 Sans donner de raison ;
 Votre époux il faut chérir,
 Et toujours lui obéir.

Vous le voyez, le père Lazé nourrissait des idées assez saines sur les devoirs de la femme.

La coutume voulait alors—et il en est ainsi encore dans plus d'une paroisse—la coutume voulait qu'une jeune femme renoncât à ses amusements de jeune fille, pour devenir sérieuse comme les matrones qui l'entouraient. La fillette d'hier se réveillait avec des idées d'économie domestique qui, certes ! n'avaient jamais auparavant ahuri sa tête éveillée. Elle n'allait plus guère à la soirée, elle ne dansait plus que le menuet, elle ne badinait plus aussi librement avec ses compagnons de la veille ; mais elle causait gravement avec les voisines, qui lui donnaient des conseils importants ; elle tournait le rouet d'un pied fiévreux ; et quelquefois même, elle songeait à tricoter de jolis petits bas de laine rouge ou bleue... selon la passion politique de son cher Jean-Baptiste. Mais revenons à la chanson du père Lazé, et citons le quatrième couplet.

Il parle du mari :

S'il est complaisant,
 Vous aurez de l'agrément ;
 Mais s'il est jaloux ;
 Vous en aurez pas beaucoup.
 Combien y en a-t-il,
 De ces méchants maris,
 Que tout leur intérêt
 Est pour le cabaret,
 Qui n'ont aucun souci
 De la paix du logis !.....